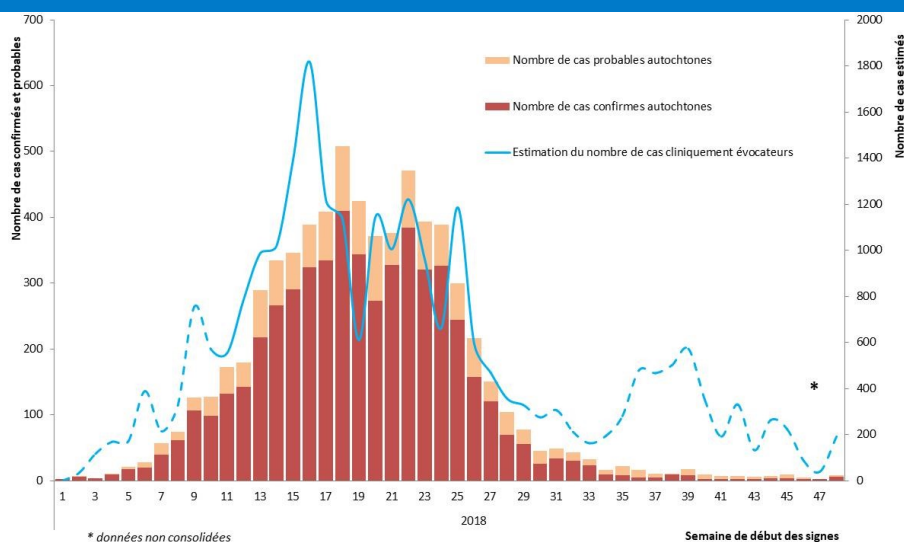


| Synthèse de la situation épidémiologique au 11 décembre 2018 |

- Sur la période du 19 novembre au 2 décembre, **11 cas** de dengue probables ou confirmés **biologiquement** (dont 3 en S47 et 8 en S48) rapportés sur base de la date de début des signes
 - ◊ **4 cas à Saint André**
 - ◊ **3 cas à Rivière Saint Louis et 2 à Saint Louis**
 - ◊ **1 cas à la Possession et à Saint Leu**
- Depuis le début de 2018, **6689 cas** de dengue biologiquement confirmés ou probables (dont 11 importés)
- 917 sérotypages réalisés parmi les cas autochtones, seul le sérotype 2 a été mis en évidence
- Baisse d'activité observée pour l'ensemble des professionnels de santé suite aux mouvements sociaux

| Figure 1 | Répartition par semaine de début des signes des cas de dengue biologiquement confirmés ou probables et estimation du nombre de cas cliniquement évocateurs, La Réunion, 2018-S01 à 2018-S48 * (n= 6 678 cas autochtones)



* Compte tenu du délai de signalement des cas confirmés et probables, les données présentées ici, S-2, sont non consolidées.

| Dispositifs de surveillance des syndromes dengue-like

Médecins sentinelles

Au total, depuis le début de l'épidémie, on estime à plus de **25 000 le nombre de syndromes dengue-like** vus en consultation de ville (figure 1). Ces estimations sont réalisées sur base de la déclaration des syndromes dengue-like par les médecins sentinelles (54 praticiens) et des données relatives à l'ensemble des consultations des médecins généralistes (transmises par la caisse générale de sécurité sociale). En période inter-épidémique, les données issues du dispositif de surveillance populationnelle ne permettent pas de suivre la tendance de la circulation de la dengue (présentées en pointillés). En outre, l'activité des médecins sentinelles a été perturbée, comme celle de l'ensemble des acteurs du système de santé, par les mouvements sociaux en S47 & 48.

Surveillance télématique

Les syndromes *dengue-like* sont aussi surveillés par un réseau de médecins télédéclarants (83 médecins) développé en collaboration avec les sociétés Séphira et Réunion Telecom. L'estimation de la part des consultations pour syndrome dengue-like dans l'activité des médecins participant à la surveillance télématique reste stable (0,01% de l'activité).

| Surveillance des passages aux urgences : réseau OSCOUR® |

Les données du réseau OSCOUR® permettent de suivre le recours aux soins hospitaliers d'urgence. Depuis la semaine S09, 467 passages aux urgences ont été codés dengue. Une baisse de ces passages est observée depuis l'hiver. Actuellement, un faible nombre est rapporté avec respectivement 4 et 2 passages hebdomadaires pour dengue aux urgences en semaine 47 et 48 (ayant donné lieu à 2 hospitalisations).

| Surveillance des cas de dengue hospitalisés |

La surveillance des cas de dengue hospitalisés concerne les patients avec un diagnostic de dengue et hospitalisés pendant plus de 24h. Depuis le début de l'année 2018, 148 cas de dengue hospitalisés ont été signalés à la Cire dont 25 pour dengue sévère.

Les critères (OMS) de définition de la dengue sévère sont la fuite plasmatique sévère (pouvant mener au choc) et/ou un épanchement avec détresse respiratoire, des hémorragies sévères et une atteinte organique sévère (foie, cœur, rein,...)

| Surveillance de la mortalité |

A ce jour, 6 cas de décès liés à la dengue ont été rapportés à la CIRE par l'ARS. Après investigation, 3 ont été classés comme directement liés et 3 comme indirectement liés à la dengue.

| Quel risque pour les semaines à venir ? |

A l'heure actuelle et face au risque d'une reprise épidémique, la poursuite des **confirmations biologiques pour chaque cas évocateur** de dengue reste cruciale. En effet, elle seule permet de détecter précocement une reprise de la circulation virale dans certains foyers et/ou l'émergence de nouveaux foyers, tels que ceux identifiés à **Saint André et Saint Louis** récemment.

Les températures et la pluviométrie sont de plus en plus favorables au moustique vecteur, l'ensemble des **mesures de protection et de prévention** doivent impérativement être maintenues.

En outre, les voyageurs à destination d'une zone d'endémie de la dengue doivent se **protéger des piqûres** pendant leur séjour et à leur retour à la Réunion, pour éviter l'introduction d'autres sérotypes du virus sur l'île et limiter le risque de co-circulation.

Enfin, la saison estivale, et saison des pluies, est propice à la **leptospirose**. Afin de ne pas retarder sa prise en charge et de limiter le risque de décès, un **diagnostic de leptospirose** doit également être évoqué en cas de pratiques d'activités à risque (voir Le Point sur la leptospirose: <https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/le-point-sur-la-leptospirose>)

| Gestes de prévention à rappeler |

L'*Aedes*, vecteur de la dengue, est un moustique essentiellement **domestique et diurne**. Pour lutter contre la dengue, il est essentiel de :

- Se protéger contre les piqûres de moustiques (diffuseurs, répulsifs, vêtements couvrants, moustiquaires...). C'est particulièrement nécessaire pour les personnes symptomatiques et/ou avec un diagnostic biologique mais aussi pour leur entourage afin de réduire les risques de transmission secondaire.
- Éliminer les petites collections d'eau claire (soucoupes, gouttières, ...) de l'environnement domestique
- Éliminer les déchets pouvant créer des gîtes larvaires et respecter les jours de collecte des déchets.

| Préconisations |

Les professionnels de santé (médecins, biologistes) doivent **détecter, confirmer et signaler le plus rapidement possible les nouveaux cas de dengue importés ou autochtones** pour permettre la mise en place de mesures de gestion rapides et adaptées.

Devant tout syndrome dengue-like

Syndrome dengue like : fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$; associée à un ou plusieurs symptômes non spécifiques (douleurs musculo-articulaires, manifestations hémorragiques, céphalées frontales, asthénie, signes digestifs, douleurs rétro-orbitaires, éruption maculo-papuleuse) **ET en l'absence de tout autre point d'appel infectieux.**

① **Continuer de prescrire une confirmation biologique** chikungunya et dengue :

– **dans les 5 premiers jours** après le début des signes (DDS) : **RT-PCR ou NS1** ;

– **entre 5 et 7 jours** après la DDS : **RT-PCR et sérologie (IgM et IgG)** ;

– **plus de 7 jours** après la DDS : **sérologie uniquement (IgM et IgG)**, à renouveler à 15 jours d'intervalle minimum dans le même laboratoire si le premier résultat est positif.

② **Traiter les douleurs et la fièvre** par du paracétamol (l'aspirine, l'ibuprofène et autres AINS ne doivent en aucun cas être utilisés).

③ **Signaler les cas confirmés, les suspicions de cas groupés, les cas cliniquement très évocateurs** à la Plateforme de veille et d'urgences sanitaires de l'ARS.

Le point épidémiologique | CIRE OCEAN INDIEN |

 **Plateforme de Veille et d'Urgences Sanitaires**

SIGNALER, ALERTER 24/24H À LA RÉUNION

☎ **02 62 93 94 15** Fax: 02 62 93 94 56

✉ ars-oi-signal-reunion@ars.sante.fr

➔ **Portail des vigilances**
www.signalement-sante.gouv.fr



Le point épidémiologique Dengue à la Réunion

Points clés S48

- 6 678 cas autochtones biologiquement confirmés depuis début 2018
- DENV-2 exclusivement
- Plus de 25 000 cas cliniquement évocateurs estimés
- 148 cas hospitalisés dont 25 cas de dengue sévères
- 6 décès
- Circulation virale basse => nécessité de confirmer tout cas suspect

Liens utiles

Dossier Santé publique France

http://invs.santepubliquefrance.fr/Publications-et-outils/Points-epidemiologiques/%28node_id%29/109/%28aa_localisation%29/La%2BR%C3%A9union

« Point Sur » la dengue :

https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/system/files/2018-02/2018-02_Dengue_LePointSur_CireOI.pdf

Liste de diffusion

Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion des points épidémiologiques, envoyez un mail à :

oceanindien@santepubliquefrance.fr

(Merci de noter notre nouvelle adresse mail)

Directeur de la publication :

François Bourdillon,
Directeur Général
Santé publique France

Responsable de la Cire OI :

Luce Menudier

Comité de rédaction :

Elsa Baileydier
Samy Boutouaba
Jamel Daoudi
Aurélien Etienne
Marion Fleury
Youssef Hassani
Marc Ruello
Jean-Louis Solet
Marion Subiros
Muriel Vincent
Pascal Vilain

Diffusion

Cire océan Indien
2 bis, av. G. Brassens CS 61002
97743 Saint Denis Cedex 09
Tel : +262 (0)2 62 93 94 24
Fax : +262 (0)2 62 93 94 57